



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannel Mougins

DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018
30^{ème} DIMANCHE
DU TEMPS ORDINAIRE
Année Liturgique B

Tél. 04 93 45 13 87 **Mail** : notredamedevie@free.fr

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Chers frères et sœurs dans le Christ. Aujourd'hui nous célébrons le 30 ième Dimanche du Temps Ordinaire de l'Année Liturgique B. Et les textes liturgiques de ce jour nous invitent à fortifier notre foi en Dieu. Car de par notre nature, nous sommes des êtres de foi. Tout être humain a toujours eu le désir de s'appuyer sur quelqu'un dont il est sûr, tout être humain a toujours eu le désir d'être soutenu, bref il a toujours eu confiance à quelqu'un. En ce sens, la foi est au cœur de la vie humaine : dans la vie familiale, conjugale, dans l'amitié, au travail, etc. Et cette confiance qu'on a les uns envers les autres, est l'unique chose qui solidifie nos relations humaines et nous rend heureux. Il en va de même avec Dieu, Notre Père, qui nous aime tant et qui a toujours eu confiance en nous. Mais c'est nous qui Le faisons souffrir avec notre mauvaise conduite, notre manque de foi, notre infidélité, et surtout à cause de nos péchés.

A travers l'Evangile d'aujourd'hui, Saint Marc nous parle de la guérison de l'aveugle **Bartimée** par Jésus. A cause de sa foi et de sa confiance en Jésus, il a retrouvé la vue. Sa foi a ouvert ses yeux pour reconnaître le Messie, Dieu fait homme pour nous sauver. A cause de sa foi, **Bartimée** est devenu le Disciple du Christ. Et Il a pris la voie de la croix comme chemin qui conduit à la résurrection, c'est-à-dire au salut.

Comme **Bartimée**, nous aussi nous sommes malades. Notre âme et notre corps sont remplis des maladies chroniques et incurables : l'orgueil, la haine, la jalousie, le mépris des autres, l'égoïsme, la solitude, la tristesse, le racisme, l'indifférence, etc. Demandons au Saigneur de fortifier notre foi et de nous guérir de nos infirmités. Que l'Eucharistie en cours nous vienne en aide.

Père Gabriel **BOLANGO ETAFE**

Psaume : Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous : nous étions en grande fête !

2ème Lecture : Lecture de la lettre aux Hébreux

Tout grand prêtre est pris parmi les hommes ; il est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu ; il doit offrir des dons et des sacrifices pour les péchés. Il est capable de compréhension envers ceux qui commettent des fautes par ignorance ou par égarement, car il est, lui aussi, rempli de faiblesse ; et, à cause de cette faiblesse, il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés comme pour ceux du peuple. On ne s'attribue pas cet honneur à soi-même, on est appelé par Dieu, comme Aaron Il en est bien ainsi pour le Christ : il ne s'est pas donné à lui-même la gloire de devenir grand prêtre ; il l'a reçue de Dieu, qui lui a dit : *Tu es mon Fils, moi, aujourd'hui, je t'ai engendré*, car il lui dit aussi dans un autre psaume : *Tu es prêtre de l'ordre de Melkisédék pour l'éternité.*

Annonces paroissiales pour la semaine du 28 octobre au 4 novembre 2018

Horaires et lieux des messes					
	Ste Philomène	St Charles	St Jacques	St Jean Baptiste	Ste Catherine
Lundi	18h30				
Mardi	9h				
Mercredi		18h30			
Jeudi	9h	18h30			
Vendredi	9h	18h30			
Samedi		18h00			18h
Dimanche	11h00	10h15	10h00	9h	

Il est possible de se confesser avant et après les messes.

Groupes de prière					
Lundi	18h : Adoration				
Mercredi		17h55 : chapelet		19h30 : Louanges	
Jeudi		18h : Adoration	19h : Adoration		
Vendredi	9h30 : chapelet	17h55 : chapelet			

Samedi 27 et dimanche 28 octobre – St Charles – La quête sera faite à la sortie des messes par la Conférence St Vincent de Paul

Confessions pour la Toussaint : Mardi 30 octobre de 18h00 à 20h00 à St Charles, St Jacques et Ste Philomène.

Mercredi 31 octobre : Messe anticipée de la Toussaint à 18h00 à St Charles et à Ste Philomène

Jeudi 1^{er} Novembre : Messe dans chaque communauté aux heures habituelles du dimanche (voir horaires ci-dessus).

Bénédiction des tombes : Mougins village à 11h00 (après la messe) // Aux cimetières des Saints Anges, du Claus et du Grand Vallon à 15h30.

Messes pour les fidèles défunts de la paroisse de cette année le samedi 3 novembre, 18h, à Sainte Catherine et Saint Charles.

Permanences Saint-Vincent de Paul :

Sainte-Philomène – salle Régina : mercredi- 14h30 à 16h30 : Tél 04 93 45 42 70 // Saint-Charles- Lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 : permanence alimentaire et conseils juridiques. Tél. : 04 93 46 60 27 // St Jacques (Mougins) : Permanence tous les 1ers mercredis du mois sur rendez-vous de 14h30 à 16h30, Maison des Associations Mougins Tournamy – Tél : 06 64 62 37 32 ou 06 09 81 32 86

Pour s'informer pour le Catéchisme, voir le site Internet.

Emportez cette feuille et distribuez-la autour de vous.